

Nº 26.

Décembre 1918.

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



*Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce*



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



**DIRECTEUR - GÉRANT**

**M. BRIEUX, de l'Académie française**



ADMINISTRATION

27, Boulevard Victor-Hugo  
NEUILLY - SUR - SEINE

## Liste des Donateurs pour les Soldats Blessés aux Yeux

## Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(fondé par M. et M<sup>me</sup> GEORGE KESSLER)

### Mois de Novembre 1918

Les Souscriptions de 20 francs au moins donnent droit à l'envoi du journal.

Sommes recueillies par Mlle R. Godchaux, San-Francisco . . . . .	2.724 55
M. J. Blandin, administrateur des Services civils de l'Indo-Chine, Phanrang, Hannam. . . . .	1.734 35
Souscription des Membres de la Colonie française de Yokohama. . . . .	1.013 15
MM. Moureaux, Porte et Cie, Mai- sons-Alfort. . . . .	500 »

Mme Pertus, Boussard (E.-et-L.), 25 fr. —  
M. L. Envin, Posendael, 10 fr. — M. E. Vau-  
clair, Paris, 36 fr. — « Sauvegarde », 100 fr. —  
Mme Guyon, Paris, 20 fr. — Mlle Grandjean,  
Meaux, 10 fr. — M. Émilio Fabra, Buenos-  
Ayres, 50 fr. — Mme Laura M. Smith, Mon-  
tour, 5 fr. 40. — Mme P. Thorel, Passy, 20 fr. —  
Mme Moulinier, Grenoble, 50 fr. — Officiers,  
sous-officiers et soldats de la place de  
Brienne, 50 fr. — Maison Lemarié, Tours,  
10 fr. 45. — Mme Baer, St-Médard, 7 fr. —  
Mme Tardif, Tours, 4 fr. 60. — Maison Bigot,

Rose et Cie, Tours, 12 fr. 80. — Mlle Becker,  
Tours, 5 fr. 15. — Miss Amélia Goldstein,  
San Francisco, 26 fr. 50. — Mlle Forthomme,  
Paris, 50 fr. — Miss Anny H. Jones, New-  
York City, 5 fr. 30. — Mme veuve Sampson,  
Connecticut, 26 fr. 67. — Anonyme, 100 fr. —  
M. Boursilhand, Laval, 10 fr. — Mlle J. Ruf-  
fier, Chambéry, 1 fr. — Mlle Diéterlen, Valen-  
tigney, 100 fr. — M. Pavie, Le Mans, 50 fr. —  
M. Vuillaume, Lausanne, 20 fr. — M. Du-  
chesne, 50 fr. — Mme veuve Léculier, Cham-  
prongier, 30 fr. — Docteur Cordier, 40 fr. —  
Mlle J. Ruffier, Chambéry, 4 fr. — Le Per-  
sonnel de la Pyrotechnie, militaire de Caen,  
161 fr. 05 c. — Mme Gillet, Angers, 30 fr. —  
Mme D. Sarda, Le Caire, 20 fr. — Mme Max  
Fischer, Le Caire, 20 fr. — Mme R. S.  
Fischer, Le Caire, 25 fr. — Mme A. Bouli-  
naud, Juillac-le-Coq (Charente), 20 fr. —  
Pour vos aveugles, 5 fr. — La Société pour  
l'Importation des Vins, Olten, 220 fr. — Ano-  
nyme D. 50 fr.

### Liste des souscriptions transmise par les Annales

Mlle Mercey, San Francisco . . Fr. 910 »

« Cœur Breton », 20 fr. — M. Hartoz,  
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), 24 fr. —  
M. P. Abric, Marseille, 20 fr. — Deux  
abonnés à Camarsac, (Gironde), 20 fr. —  
Mme Lapierre, à Villefranche (Rhône), 25 fr. —  
M. Coaler, Pertuis (Vaucluse), 5 fr. —  
M. Cerisier, Chalaronne, 20 fr. — M. Lachard,  
Bourg, 20 fr. — M. Lanctuit, Montmonrency,  
5 fr. — Alfred Pernot, mort pour la France,  
à ses frères d'armes les Soldats Blessés aux  
yeux, 30 fr. — Mme Beltacagny, Philippe-  
ville, 10 fr. — Mme Chazat, Agen, 5 fr. —

M. Sammier, officier d'administration E. M. E.  
S. P. 42, 10 fr. — M. Baizet, 2<sup>e</sup> artillerie  
montagne, 5<sup>e</sup> groupe S. P. 148, 9 fr. — Pour  
les aveugles de M. Brieux, 5 fr. — Deux  
petites Normandes, Thérèse et Odette, 10 fr. —  
Mlle Noirot, Eaubonne, 5 fr. — Mme Liébre  
Lodi, 10 fr. — M. Condamine, 1 fr. — Ano-  
nyme, 60 fr. — M. F. Roux, Paris, 5 fr. —  
M. Sainte-Beuve, Paris, 50 fr. — Mme Grand-  
jean, Delle (Haut-Rhin), 15 fr. — Une amie  
des « Annales », Tolosa (Espagne), 25 fr. —  
M. Ficatier Mianinariyo (Madagascar), 50 fr. —  
M. Lapierre, Asuncion (Paraguay), 25 fr. —  
M. Luc, Mont-sur-Meurthe, 20 fr.

### Entrepôt des Matières premières

35, Boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine)

#### NOTE DU MAGASINIER

Faut-il s'en faire? Faut-il pas s'en faire?  
Je suis sûr que plus d'un d'entre vous s'est  
posé cette question en écoutant la lecture de  
ce journal. Sûrement qu'il y en a qui se sont  
dit : « Brieux est en train de nous plaquer.  
Il nous dit qu'il ne fait que passer grand-  
père et que ça changera rien au fourbi,  
qu'il continuera comme avant à nous donner  
le meilleur de son cœur et de son temps,  
mais tout ça c'est du boniment à la peau de  
toutou et ce bobard-là c'est pour nous refiler  
nous, ses enfants, à un Comité de légumes  
qui à eux tous feront pas pour nous la moitié  
de ce qu'il faisait à lui tout seul. »

Et alors ceux qui se sont dit tout ça, ils  
s'en font et une sacrée mousse encore!

Eh bien, moi, le vieux frère de maga-  
sinier, qui connaît bien les idées du patron,  
je vous le dis, et vous pouvez me croire :  
faut pas s'en faire car y a pas de pétard  
pour qu'il vous plaque. Comme avant, il  
continuera à vous donner tout son temps et  
le meilleur de lui dont le plus mauvais est  
déjà rudement bon, et s'il s'est affublé d'un  
Comité au lieu de rester tout seul, c'est pas  
pour vous plaquer mais au contraire pour  
vous être encore plus utile.

D'abord faut pas croire que c'a pas été  
bougrement esquintant pour lui le métier  
qu'il a fait depuis quatre ans. Vous saurez  
jamais, parce qu'il est pas de ceux qui font  
du chichi, combien il s'est grouillé pour  
obtenir tant pour chacun de vous que pour  
vous tous ce qu'il a obtenu. A ce fourbi-là  
on s'esquinte vite et quand on a tenu le coup  
pendant quatre ans, y a rien d'épatant à  
ce qu'on sait un brin sur ses boulets et que le  
vétérinaire vous envoie au vert. Aussi  
quand il a vu que, loin de diminuer, le  
turbin à faire pour vous augmentait tous  
les jours il a cherché des légumes pour

l'aider. Et voilà tout ce qu'il y a de changé.  
Alors non seulement le patron nous reste  
tout en devenant grand-père, mais d'un  
coup il vous aboule quatre oncles qui sont  
pas des dernières pluies. C'est la famille  
qu'augmente quoi, et surtout c'est la bonne  
besogne qui sera toujours abattue aussi vite,  
aussi nombreuse et aussi fructueuse que par  
le passé.

Voilà la vraie vérité et la meilleure  
preuve, c'est que lorsque vous aurez à rou-  
péter pour quelque chose qui collera pas,  
que ce soit pour l'Entrepôt ou n'importe  
quel autre fourbi, c'est pas à d'autre qu'au  
patron qu'il faudra vous adresser. Pour  
toutes les réclamations oubliez pas l'adresse  
de sa cagna : 26, rue Victor-Massé, à Paris  
pour y envoyer le papelard de ronchonnade.

Pour nous, à l'Entrepôt, y a bien aussi  
du nouveau mais vrai, j'ose pas vous le  
dire car vous allez croire que je me paye  
votre bouillote et que je vous monte un  
bateau : Nous avons encore déménagé!  
Encore une fois nous avons changé de  
cantonnement! C'est l'Entrepôt vadrouilleur  
quoi!!!

Maintenant cette fois c'est pour longtemps  
et nous avons transporté tout notre barda :  
27, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-  
Seine. C'est là qu'il faudra envoyer vos  
commandes.

Et surtout oubliez pas de bien mettre  
votre nom et votre adresse bien lisibles dans  
la lettre car il nous est arrivé ces jours  
derniers de recevoir deux ou trois com-  
mandes sans nom ni adresse. Alors nous on  
se fait des cheveux pour savoir pour qui  
c'est et comme nous sommes pas sorciers on  
peut pas y arriver.

VOTRE VIEUX PÉPÈRE DE MAGASINIER.

(Voir le tarif à la page suivante.)

fr tenu gne

# LISTE

DES

## MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN

avec prix en vigueur jusqu'au 15 janvier 1919

---

Chiendent . . . . .	Fr.	7	" le kilo	Navettes cint. 17/5 . . . . .	14	" le cent
Coco. . . . .		4	" —	Navettes cint. 19/5 . . . . .	16	" —
Ficelle. . . . .		13	" —	Navettes cint. 19/6 . . . . .	18	" —
Tampico blanc peigné . . .		3 70	" —	Parisiennes. . . . .	13	" —
Tampico brut . . . . .		3 25	" —	Patte coco 18. . . . .	55	" —
Balayettes 2 rangs . . . . .		20	" le cent	Patte coco 20. . . . .	60	" —
Blanchisseuses . . . . .		14	" —	Patte coco 22. . . . .	65	" —
Brescias 5/11. . . . .		40	" —	Patte coco 24. . . . .	72	" —
Brescias 5/13. . . . .		45	" —	Teinturier . . . . .	33	" —
Brosses à ongles . . . . .		19	" —	Tonneau 17. . . . .	27	" —
Brosses en S 21. . . . .		31 50	" —	Tonneau 19. . . . .	28	" —
Cantonniers 36. . . . .		100	" —	Tonneau 21. . . . .	30	" —
Cantonniers 40. . . . .		105	" —	Tonneau 21 2 cordons . . .	33	" —
Crinières 56 trous. . . . .		33	" —	Versés 28 trous. . . . .	11 50	" —
Crinières gougeées 70 tr. .		45	" —	Versés 32 trous. . . . .	10	" —
Cure-casseroles. . . . .		53	" —	Versés 40 trous. . . . .	11	" —
Écrevisses . . . . .		22	" —	Violon 17 cinq rangs. . . .	12	" —
Garde-robe 1 pièce. . . . .		11	" —	Violons 19/5 . . . . .	15 50	" —
Garde-robe 2 pièces. . . . .		40	" —	Violons 21/5 . . . . .	18	" —
Hollandaises goug. . . . .		17	" —	Violons pointus . . . . .	20	" —
Lave-pont 10. . . . .		55	" —	Laveuse armée . . . . .	25	" —
Lave-pont 12. . . . .		60	" —	Rotin. . . . .	10 85	le kilo
Lave-pont 14. . . . .		65	" —	Canne n° 2 . . . . .	21 65	" —
Manche balai. . . . .		45	" —	Canne n° 4 . . . . .	21 65	" —
Morue . . . . .		22	" —	Canne recouvrement . . . .	"	" —

# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

*Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.*

*Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.*

## JE PASSE GRAND-PÈRE !

Lorsque, en novembre 1915, j'ai fondé ce journal, je ne prévoyais pas l'extension que devait prendre l'œuvre dont il est l'organe.

Cette extension, il la doit à la sympathie bien méritée que vous inspirez, mes chers amis, à un grand nombre de braves gens, qui, de tous les coins du monde, on peut le dire, nous ont envoyé leurs souscriptions.

Le chiffre total des sommes reçues dépasse 500.000 francs. J'en ai distribué un peu plus de la moitié, et il nous reste environ 220.000 francs.

Jusqu'à présent, j'ai assumé seul la charge de l'administration de l'œuvre, mais elle a pris une telle importance que sa direction ne peut plus être confiée à un seul homme.

J'ai passé la soixantaine, je suis fatigué, la guerre est finie : je vous demande la permission de prendre un peu de repos.

Je m'empresse de vous dire que vous ne ferez que gagner aux modifications que j'ai apportées dans l'organisation de notre œuvre, et j'ajoute que je ne l'abandonne pas. J'ai senti que je ne pouvais plus tout faire, malgré les précieux concours que je m'étais assurés.

J'ai constitué, le 30 novembre dernier, un Comité qui est ainsi composé :

M. JUSTIN GODART, ancien Sous-Secrétaire d'État au Service de Santé;

M. DUZO, Président de la Consultative médicale ;

M. HENRI ROBERT, Bâtonnier

de l'Ordre des Avocats de Paris ;

M. le Dr COSSE, Ophtalmologue des hôpitaux de Tours,

et

votre serviteur.

Vous savez tous que JUSTIN GODART, pendant la longue période de temps qu'il a exercé les fonctions de Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé, n'a jamais laissé échapper une occasion de nous être utile. Il l'a fait avec une intelligence et une bonté rares.

Il vous a d'autant plus aimés qu'il vous a mieux connus, et il a accepté avec joie l'offre que je lui ai faite de continuer à vous servir.

Sans que j'aille à insister, vous comprendrez toute la valeur de l'aide qu'il pourra vous apporter, en raison de sa situation importante à la Chambre des Députés, dont il est un des vice-présidents.

M. DU CO, président de la Commission consultative médicale, était un des collaborateurs de M. JUSTIN GODART. J'ai été appelé à travailler avec lui, et j'ai pu apprécier sa volonté de faire le bien et sa puissance de réalisation. Sur toutes les questions relatives aux pensions, il sera un conseiller précieux.

J'ai songé aussi que certains d'entre vous pouvaient, à un moment donné, avoir besoin d'un guide judiciaire. Il nous fallait un homme éclairé. J'ai trouvé, en M. HENRI ROBERT, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, non seulement cela, mais une haute

conscience, une grande autorité, compétence la plus parfaite, et dévouement absolu.

Enfin, je n'ai pas besoin de présenter le Dr COSSE, la plupart d'entre vous le connaissent; lui qui m'a mené à vous, il y a bientôt quatre ans, et il a sa

Le Bureau de ce Comité a ainsi constitué :

M. BRIEUX, *Président* ;

M. JUSTIN GODART, *Tresorier* ;

M. le Dr COSSE, *Secrétaire*.

Et que ceux qui me faisaient l'honneur de m'appeler leur père croient pas que je les abandonne, je passe grand-père, voilà tout

BRIEUX

### Notre caisse

En Caisse au 31 Octobre . . . 227.50

Recettes du 1<sup>er</sup> au 30 Novembre . . . 8.80

TOTAL . . . 236.40

Dépenses du 1<sup>er</sup> au 30 Novembre . . . 13.10

En Caisse au 30 Novembre . . . 223.30

Chambéry, le 12 novembre 1919

Monsieur,

Hier, nous avons appris la signature de l'armistice, aussi Chambéry était en fête. J'ai fait quelques économies et je vous envoie. Je ne puis vous donner que un peu. Ce n'est guère, mais c'est tout ce que mes moyens d'écolière me permettent.

Je reçois régulièrement le journal que vous avez la bonté de m'envoyer et je fais de la propagande.

Dans notre joie, nous pensons bien à nos blessés. Il y en a tant !

Veuillez agréer, monsieur, mes très cordiales salutations.

Signé : Jeanne RUFFIER,  
11, rue de Nivolet, Chambéry (Savoie)

### Ce que je voudrais voir avant de mourir

On raconte que saint Louis, dans un admirable mouvement de pitié pour trois cents chevaliers aveugles qu'il ramenait de Terre-Sainte, créa pour eux un grand établissement qu'on appela les Quinze-Vingts, et leur accorda de grands priviléges.

C'est, paraît-il, une légende. Telle est tout ce que j'ai pu faire.

Le Bureau de ce Comité a est plus belle que l'histoire, et souhaitons que saint Louis soit imité.

Souhaitons la création d'une grande maison, qu'on pourrait, hélas, appeler les Cent-Cinquante-Vingts; souhaitons qu'un palais soit érigé pour nos

soldats aveugles, non pour leur servir de refuge et leur assurer la vie en commun, — les aveugles d'aujourd'hui

entendent n'être privés, ni de leur liberté, ni de leur indépendance, ni des joies de la famille — mais pour

leur donner l'aide dont ils ont besoin et qui leur est due.

De tous les mutilés, l'aveugle est celui dont le malheur est le plus grand, mais son malheur peut être

considérablement atténué, mais le travail peut lui restituer une existence

presque normale, à la condition que la collectivité, qui lui doit tant, lui assure le travail, en lui enseignant un

métier et en lui donnant les moyens de l'exercer avec profit. Le devoir de

tous sera, en outre, de lui garantir un soutien moral, et une aide matérielle

en même temps, lors des moments difficiles.

Tout cela peut être réalisé par la création de la *Maison des Aveugles*,

édifiée sur un plan dont je vais m'efforcer d'indiquer les grandes lignes. C'est mon rêve, et si je pouvais le

voir réalisé avant de mourir, je mourrais content.

\* \*

La *Maison des Aveugles* sera élevée à Paris. Elle comprendra un entrepôt de matières premières, des ateliers d'essais, un bureau de placement, un office de renseignements, une coopérative, une bibliothèque, une imprimerie en Braille; elle publiera un journal en Braille et en noir, des guides seront fournis aux provinciaux de passage à Paris; une salle de correspondance et une salle pour les conférences et les fêtes sera ouverte à tous; enfin, des consultations médicales seront données, gratuitement, bien entendu, la gratuité étant la règle de l'établissement.

Les personnes au courant de ce qui a déjà été fait pour nos soldats aveugles penseront certainement que ce programme n'apporte rien de nouveau. C'est vrai, ou à peu près. Mais les efforts, jusqu'ici, étant dispersés, n'ont pas donné leur plein rendement; il arrive même qu'ils se neutralisent, se doublent, se contrarient. Ils sont disséminés; il convient de les réunir, et s'ils sont insuffisants il faut les compléter. Il faut aussi assurer leur continuité par une fondation stable, certaine du lendemain, armée contre l'affaiblissement des bonnes volontés qui peut survenir avec le temps. La cécité de nos soldats aveugles ne disparaîtra qu'avec eux; les dévolements particuliers ne dureront peut-être pas autant. Il convient donc de préparer et de réaliser, dès maintenant, une institution dont

## Ce que je voudrais voir avant de mourir

le fonctionnement soit assuré [pour cinquante ou soixante ans au moins.

On peut espérer que la Ville de Paris donnera le terrain sur lequel s'élèvera le grand immeuble nécessaire, et dont on envisagera l'importance par l'énoncé suivant des services qui y seront installés.

**Entrepôt.** — Les soldats aveugles établis brossiers profiteront tout particulièrement de l'installation de ce service. Ils sont nombreux, et leur nombre s'explique par deux raisons. La première, c'est que les connaissances élémentaires de ce métier peuvent s'acquérir très rapidement, en quelques jours. Afin de commencer à donner au nouveau blessé un peu de confiance en soi, on a été amené à lui proposer cet apprentissage dès l'hôpital, et des vocations ont été ainsi déterminées. La seconde, c'est que la brosserie se prête à merveille à l'acquisition du salaire d'appoint que désirent les anciens cultivateurs retournés à la terre où ils peuvent rendre de nombreux services, ne donnant à la confection des brosses qu'un nombre d'heures assez limité. Et comme la très, très grande majorité de nos brossiers est composée de ruraux, la quantité de matières premières qui leur est nécessaire est importante; cependant, et précisément parce que les besoins de chacun sont irréguliers, il leur est difficile de s'approvisionner, et ils sont exposés à ne pouvoir le faire qu'à des prix excessifs.

A l'heure qu'il est, trois Sociétés au moins achètent en gros et revendent en détail, à nos soldats aveugles, chiendent, soie, bois de brosses, etc. Mais il arrive que dans leur désir de

satisfaire leurs protégés, elles se font elles-mêmes concurrence, dans la meilleure intention du monde, et provoquent une hausse des marchandises. Tout irait beaucoup mieux s'il existait un entrepôt unique, qui pourra alors acheter par bateau comprenant dans les pays d'origine, et profiter en tous cas du bénéfice que s'attendent les intermédiaires.

Il va sans dire que la *Maison des Aveugles* céderait ces matières premières au prix coûtant, et même dessous des prix coûteux si cela était nécessaire pour permettre à ses clients de soutenir la concurrence.

Mais ce n'est pas tout que de fabriquer des brosses : il faut les vendre.

Le mieux, pour nos brossiers, est naturellement d'écouler leurs produits dans leur entourage, à leurs voisins ou directement aux consommateurs dans les marchés. Tous ne peuvent le faire, soit que la clientèle manque même pour de petites quantités, soit que dans les villes, par exemple, non ouvrier, n'ayant pas d'autres travaux produise par grandes quantités.

Il faut assurer à ceux-là l'écoulement de leurs produits. La *Maison des Aveugles* s'en chargera. Comment? Ce sera son affaire. Elle achètera nos brossiers au prix de détail, revendra aux prix du gros. Elle perdra? Je l'entends bien ainsi; elle est faite pour cela; elle n'est pas une maison de commerce. Elle aura demandé à l'Etat une sorte de monopole. On fabrique des brosses dans les prisons. Dix mille par jour. Poissy, douze mille à Melun, pour n'en citer que deux. Les entrepreneurs concessionnaires sont certainement intéressants. Je me refuse à accepter qu'ils le soient autant que nos blessés.

Je me suis étendu sur la fabrication et la vente des brosses, parce que c'est le métier le plus répandu, mais il va sans dire que les mêmes avantages seront offerts aux ouvriers des autres métiers, de tous les autres métiers.

## Ce que je voudrais voir avant de mourir

fin de leur nouvelle profession. Il est possible aussi que d'autres désirent connaître un second métier, soit parce que le premier ne leur plaît plus, soit parce qu'ils pensent — ce qui est mon avis — qu'il vaut mieux avoir deux cordes à son arc.

Les uns et les autres trouveront, soit le jour, soit le soir, à la *Maison des Aveugles*, des professeurs qui leur donneront satisfaction.

Et comme il n'y a pas que des métiers à apprendre, ceux qui voudraient compléter leur instruction, trouveront aussi des cours du soir appropriés à l'instruction et aux ambitions de chacun.

**Bureau de Placement.** — Nous ne devons pas oublier les employés ni les ouvriers qui auront le malheur d'être obligés de travailler au dehors. Ceux qui manqueront d'emplois, ou qui voudront changer de patrons, seront renseignés et placés par nos soins.

Si nous ajoutons à ces divers services une *Coopérative de Consommation* dans laquelle un certain nombre de denrées seront vendues à prix coûtant à nos blessés et à leurs familles, et un *Cabinet Médical* où il suffira de dire son nom pour recevoir des soins oculaires gratuits; il ne nous restera plus, pour en avoir fini avec les secours matériels, qu'à dire deux mots du *Service des Guides*.

Lorsqu'un des nôtres, habitant la province, aura besoin de venir à Paris, et s'il n'y connaît personne, il lui suffira d'écrire ou de télégraphier à la *Maison des Aveugles* pour trouver, à l'arrivée de son train, un guide amical et renseigné qui le conduira dans les rues de Paris et l'aidera

## Ce que je voudrais voir avant de mourir

pour ses achats. De plus, il trouvera, à la *Maison des Aveugles*, un hôtel à bon marché.

\*\*

Une *Imprimerie en Braille* sera installée dans notre Maison, et voisinerà avec la *Bibliothèque Braille*.

Sans doute, beaucoup de volumes ont déjà été écrits en Braille; sans doute, beaucoup de personnes dévouées traduisent en points des textes nombreux. Mais malgré tant de bonnes volontés, il arrive encore qu'un aveugle manque de tel ou tel ouvrage, qu'il croit ne pas exister, et qui existe cependant, mais qu'il ignore. Il arrive aussi que des copistes copient le même livre ou un livre existant déjà, ou inutile.

La *Maison des Aveugles* centralisera tous les catalogues, tous les renseignements; elle inscrira les offres et les demandes, et provoquera la copie des livres dont le besoin lui sera indiqué.

Un *Journal en Braille*, bi-hebdomadaire, rédigé pour nos camarades et par eux, composé et tiré par eux, sera envoyé gratuitement à tout aveugle de guerre, et contiendra, avec des renseignements utiles, nos réclamations et nos voeux. Il est possible qu'on y joigne un journal en noir destiné à porter les unes et les autres à ceux qui ne connaissent pas l'écriture des six points.

Un *Bureau de Renseignements* répondra dans les quarante-huit heures à toute lettre qui lui sera adressée par l'un de nous. Celui qui aura à demander quelque chose à l'autorité militaire (au sujet de sa pension, par exemple), celui qui aura besoin de renseignements pour ses affaires per-

sonnelles, celui qui sera menacé d'un procès ou qui voudra en intenter un, celui qui aura besoin d'écrire quelque lettre difficile qui l'embarrassera, celui qui voudra connaître ses droits et ceux des autres dans telle ou telle circonstance délicate, tous ceux seront satisfaits par notre Bureau de Renseignements, où des avocats, assureurs, des commerçants compétents seront à leur service, soit par la lettre, soit oralement.

Une *Salle de Conférences et Concerts* pourra même se transformer en salle de bal, en salle des fêtes, servira aussi aux grandes réunions dont la nécessité aura été reconnue.

Enfin, le Syndicat professionnel, toute autre Société amicale, recevront l'hospitalité dans la *Maison des Aveugles*.

\*\*

Est-ce tout?

C'est tout pour le moment.

Mais on sent bien que je viens seulement d'indiquer, ainsi que je l'ai dit, les grandes lignes d'un programme que je suis le premier à considérer comme susceptible d'amélioration.

La *Maison des Aveugles*, en s'efforcera, par tous les moyens, à rendre digne de son titre; c'est alors que la plupart des services: dactylographie, téléphonie, entrepôt, imprimerie, etc., seront assurés par des employés rétribués appartenant à une grande famille.

\*\*

Pour réaliser ce rêve, il faut beaucoup d'argent.

On le trouvera peut-être.

## Abrégé d'Écriture Boëtzel à l'usage des Aveugles

*Combinaisons de consonnes.* — Deux ou plusieurs consonnes peuvent se suivre dans un mot, et suivant le cas, elles appartiennent ou n'appartiennent pas à la même syllabe :

*EXEMPLE:* Dans le mot *préface*, les consonnes **p** et **r** font partie de la première syllabe; dans le mot *portail*, les consonnes **r** et **t** appartiennent à deux syllabess différentes, donc deux cas à envisager :

*1<sup>e</sup> Consonnes appartenant à la même syllabe.* — Les combinaisons les plus fréquentes de deux consonnes consistent dans l'adjonction à la première de ces consonnes des lettres **I** ou **R**.

La lettre **I** suivant une consonne est représentée par l'adjonction du point 3 dans le signe représentatif de cette consonne.

La lettre **R** suivant une consonne est représentée par l'adjonction du point 6 dans le signe représentatif de cette consonne.

Reprenant les diverses consonnes les unes après les autres, on obtient les consonances suivantes :



*Remarque.* — La consonne jouant seule un rôle dans ce système d'écriture, le son **ph** se représente par le même signe que **fe**; de même le son **ge** se représentera par le signe **je** et le son **se**, quand le lettre **s** est douce comme prononciation, par le même signe que **ze**.

Sont représentées par les mêmes signes que dans l'écriture Braille, mais devant certaines voyelles seulement, les consonnes suivantes :

**b** dur, c'est-à-dire sans cédille et devant *A, O, U*.

**d** dur, c'est-à-dire devant *A, O, U*.

*Remarque.* — Le signe **bl** sera employé également, suivant les règles phonétiques de ce système pour les consonnes **k**, **q**.

Sont représentées par des signes différents de ceux de l'écriture Braille, les consonnes ou consonnances suivantes :

**f** dur, **fl** doux, **fr** doux, **t** dur, **tr** doux, **c (dur)**, **cl**, **cr**, **g (dur)**, **gl**, **gr**, **p**, **pl**, **pr**, **v**, **vr**.

*Remarque.* — Le signe **ch** servira également pour représenter le **ç** ou le **c** suivies de voyelles *E, I, Y*.

## Abrégé d'Écriture Boëtzel

*Remarque.* — La consonnance **dl** n'existe pas dans la langue française, il n'y a donc pas d'inconvénient à ce que l'adjonction du point 3 au signe **ll** ne représente pas **dl** mais **n** comme **ll** dans l'écriture Braille, ce qui a été fait.

La consonne **j** n'est jamais suivie d'un **I** ou d'un **r**; il n'y a donc pas d'inconvénient à ce que l'adjonction du point 3 au signe **ll** ne représente pas **jl**, mais **t**, comme **ll** dans l'écriture Braille, ce qui a été fait; l'adjonction du point 6 donnerait le signe **ll** qui représente une autre consonnance.

La consonnance **ch** (douce) n'est jamais suivie d'un **I** ou d'un **r**, il n'y a donc pas d'inconvénient à ce que l'adjonction du point 3 au signe **ll** ne représente pas **chl**, mais **r**, comme **ll** dans l'écriture Braille, ce qui a été fait, et que l'adjonction du point 6 ne représente pas **chr**, mais une autre consonnance. D'ailleurs **ch**, suivi de **I** ou de **r**, se prononce dur et est alors représenté par le son **c** dur.

Les signes **ll n ll r ll t ll v** contiennent déjà le point 3 et n'en permettent pas l'adjonction, mais les consonnances **nl rl tl vl** n'existent pas ou sont excessivement rares dans la langue française.

La consonne **ll m** n'est jamais suivie d'un **I** ou d'un **r**; il n'y a donc pas d'inconvénient à ce que le signe contienne le point 6 ou que l'adjonction du point 3 constitue un nouveau signe ayant une signification toute différente (**vr**).

Les signes **ll x ll z** ne sont jamais suivis d'un **I** ou **r**, il n'y a donc pas d'inconvénient à ce qu'ils contiennent déjà les points 3 et 6.

*Combinasions de la lettre s avec les autres consonnes.* — Elles sont très nombreuses. Aussi faut-il se borner à représenter par un même signe celles qui se rencontrent le plus souvent dans la langue française. Mais, précisément, les consonnances **sl** et **sr** sont très rares, et le signe qui représente la consonne **s**, ne contenant ni point 3 ni point 6, permet par l'adjonction de l'un ou l'autre (ou des deux à la fois) la formation des trois signes suivants que nous

appliquerons aux consonnes les plus employées en combinaisons avec la lettre **s**:

**sp**      **st**      **sc**

puis par l'adjonction des points 5 et 6, représentation suivante de la consonna-

**str**      **str.**

Enfin, il est encore un assemblage consonnes qui se présente souvent dans langue française; c'est le **gn** qu'il y a intérêt à représenter par un seul signe:

Lorsque deux consonnes se suivent dans une même syllabe et ne seront pas représentées par un seul signe comme dans les combinaisons précédentes, on devra écrire de leur signe respectif.

*2<sup>e</sup> Consonnes appartenant à des syllabes différentes.* — Les consonnes les plus fréquemment employées de cette façon sont **voyelle ou diptongue**.

Les consonnes **m** et **n** servent à nasaliser la voyelle ou la diptongue qui les précèdent; nous donnerons plus loin la règle de *nasalisation* des voyelles et des diptongues.

Les consonnes **I** et **r**, à la fin d'une syllabe et devant une autre syllabe commençant par une consonne ne venant pas double, ces consonnes **I** et **r**, sont dites *liquides*; nous avons trouvé utile de les représenter par un signe rapidement tracé:

**l** (liquide)      **r** (liquide).

Enfin, les assemblages suivants de consonnes méritent par leur fréquence d'être représentés par un seul signe:

**bs**      **bt ou pt.**

*Voyelles et diptongues.* — Chaque voyelle est représentée par un seul signe.

*Signes représentatifs des voyelles.*

**a**      **e**      **iy**      **o**      **u**

*Remarque.* — La voyelle **e** est toujours supprimée quand elle suit une consonne ou la répétition du nom permette de l'abréger à moins que, suivie elle-même d'une autre, ne diffère de lecture.

## Abrégé d'Écriture Boëtzel

Enfin, bien que la ponctuation soit supprimée, il nous a paru nécessaire, pour la commodité de la lecture, de conserver le trait d'union placé à la fin d'une ligne pour indiquer que le mot n'est pas terminé; il est représenté par le signe **ll**.

Cet abrégé est facile à apprendre pour diverses raisons :

1<sup>o</sup> Il ne contient que soixante-deux signes représentatifs de consonnances;

2<sup>o</sup> Quelques-uns de ces signes ont la même signification qu'en écriture Braille;

3<sup>o</sup> Beaucoup de ces signes dérivent de quelques signes fondamentaux par application de règles simples à retenir, de sorte qu'il suffit de connaître un nombre relativement très restreint de signes; on forme les autres mécaniquement jusqu'au jour où leur usage constant les a gravés dans la mémoire.

Cet abrégé est facile à lire :

1<sup>o</sup> Parce qu'il est formé de signes composés de six points, signes familiers aux aveugles;

2<sup>o</sup> Parce que chaque signe se lit isolément et que l'aveugle n'a pas à se demander s'il est en présence d'une consonnance représentée par un ou deux signes.

J'ajouterais pour terminer que cet abrégé, tel qu'il est exposé, ne représente pas le maximum de rédaction des signes que l'on peut obtenir; ce n'est que la base primordiale de mon système; j'ai établi des règles de simplification qui permettent à l'aveugle exercé d'obtenir une très grande vitesse d'écriture tout en conservant la lecture très facile, mais qu'il serait trop long d'exposer ici.

Je ne veux pas terminer cet exposé sans adresser à M. Brieux, dont le dévouement à la cause des aveugles est universellement reconnu, mes plus vifs remerciements pour l'hospitalité qu'il a bien voulu offrir à ma méthode dans son journal, en attendant que les résultats pratiques en soient été reconnus et qu'elle soit généralisée.

Aux Armées, le 25 septembre 1918.

BOËTZEL,  
Chef de Bataillon du Génie.

## MARIAGES ET NAISSANCES

### Mariages

Notre camarade *Buron* nous annonce que son mariage avec Mlle Rhexa a été célébré le 28 octobre.

Notre camarade *Louis Laine* nous annonce que son mariage avec Mlle Le Ravalec a été célébré le 23 novembre.

Notre camarade *Joseph Bitsch* nous annonce que son mariage avec Mlle Marthe Lhomme a été célébré le 30 novembre.

Notre camarade *Louis Torrebore* nous annonce que son mariage avec Mme Eugénie Buttin a été célébré le 9 novembre 1918.

Notre camarade *Francis Huet* nous annonce que son mariage avec Mlle Marie Boué a été célébré le 12 novembre.

Notre camarade *Marcel Pérét* nous annonce que son mariage avec Mlle Raymondne Vasse sera célébré à Saint-Étienne-du-Rouvray, le 23 novembre.

Notre camarade *Perrichon* nous annonce que son mariage a été célébré le 30 novembre.

Le mariage de notre camarade *Jean Le Roux* avec Mlle Marthe Peron a été célébré à Gourin (Morbihan), le 20 novembre.

### Naissances

Notre camarade *Vanlogène* et Mme Vanlogène nous annoncent la naissance de leur fils, Pierre-Jean, né à Bidart (Basses-Pyrénées) le novembre 1918.

Notre camarade *Lucien Gauthier* nous annonce la naissance de sa petite fille, Josephine-Louise, née le 11 octobre à Lyon.

Notre camarade *Pavil* et Mme Pavil nous annoncent la naissance de leur fille, Blanche-Suzanne, née le 22 novembre.

Notre camarade *Charles Combarré* et Mme Combarré nous annoncent la naissance de leur fils Simon-Georges, né le 18 octobre.

Notre camarade *Pierre Cado* et Mme Cado nous annoncent la naissance de leur qua-

trième enfant Anna-Joséphine, née le 29 octobre.

Notre camarade *Alfred Orcel* et Mme Orcel nous annoncent la naissance de leur petite fille Marguerite-Louise.

Notre camarade *Peyrebrune* et Mme Peyrebrune nous annoncent la naissance de leur petite fille Madeleine, née le 4 juillet.

Notre camarade *Yves Le Serrec* et Mme Le Serrec nous annoncent la naissance de leur petite fille Viviane-Yvonne, née le 26 octobre 1918.

Notre camarade *Louis Léger* et Mme Léger nous annoncent la naissance de leur petite fille Renée-Yvonne, née le 26 octobre 1918.

Notre camarade *adjudant Dahou* et Mme Dahou nous annoncent la naissance de leur petite fille Lucienne-Marie-Thérèse, née le 30 septembre.

Notre camarade *Baudoin* et Mme Baudoin nous font part de la naissance de leur troisième enfant Pierre, né le 26 octobre.

Notre camarade *François Cochon* et Mme Cochon nous font part de la naissance de leur petite fille Raymonde, née le 27 octobre.

Notre camarade *Victor Albert* et Mme Albert nous annoncent la naissance de leur petite fille Renée-Raymonde, née le 27 octobre.

Notre camarade *Gaston Goujon* et Mme Goujon nous annoncent la naissance de leur fils Emile-Eugène-Gaston.

Notre camarade *Albert Berdou* et Mme Berdou nous annoncent la naissance de leur fils André.

Notre camarade *Joseph Detœuf* et Mme Detœuf nous annoncent la naissance de leur fils Joseph, né le 21 novembre.

Notre camarade *HENRI MORAND* vient s'installer, 132, Grand'Rue, à Alençon. Il a même de se charger de tous les travaux de reliure. Il a joint à son atelier un magasin pour papeterie, fournitures de bureau, etc.

## Lettres de nos Camarades

### Les aveugles civils

Montpellier, 27 octobre 1918.

Cher monsieur Brieux,

... J'écoute toujours avec beaucoup d'attention la lecture des lettres de mes camarades que publie mensuellement le *Journal des Blessés aux Yeux* au sujet de notre Syndicat, et je constate avec plaisir que

nos sommes tous d'accord en ce qui concerne les bases de sa création et son fonctionnement futur; mais où je vois diverses divergences de vues c'est au sujet de la grosse question des aveugles civils. Certains ne voient pas d'inconvénients à ce que l'on les admette dans le sein de notre syndicat, mais

d'autres sont plus catégoriques et disent: Non, comme

plus parce que je suis effrayé du nombre de trente-mille dont on a parlé et

qui, en réalité est beaucoup moins si l'on tient compte que les trois quarts de ces

aveugles civils sont en partie ou totalement invalides et par conséquent inaptes à tout travail, mais parce que nous voulons réaliser une Union des Aveugles de la Guerre non pour combattre nos malheureux camarades

d'infortune qui souffrent comme nous, car je considère qu'ils souffrent comme

nous, tous n'étant pas des aveugles nés, mais beaucoup ayant perdu la vue par suite de maladie, par accident, et chose très pénible par accident survenu pendant le travail...

Non, nous ne devons pas les combattre, mais nous unir pour être forts et pouvoir revendiquer s'il y a lieu, comme

peuvent faire les civils qui ont perdu la vue dans des accidents de travail et qui, aujourd'hui, n'ont pour vivre que le modeste revenu de leur petit métier.

Or les aveugles civils sont intéressants, et j'ai déjà dit que nous ne devions rien faire de susceptible de leur nuire; aujourd'hui je propose de leur venir en aide dans la mesure du possible, et sans courir le

risque d'être submergé comme il y en a qui le redoutent.

Je propose d'ouvrir nos entrepôts de matières premières aux aveugles civils « isolés » qui exprimeront le désir de s'y approvisionner à la Direction de notre Syndicat, et plus tard, si les commandes excèdent notre production, nous les en feront profiter et nous leur viendrons en aide dans la plus large mesure.

D'autre part, il est une question des plus intéressantes qui a été négligée; il s'agit de savoir si nous admettrons dans le sein de notre groupement nos égoïstes camarades dont M. Thomas nous a déjà signalé le danger, réel danger, auquel on n'a pas cru, et qui, chaque jour, devient plus menaçant. Ces messieurs, ne regardant que leur propre intérêt, n'ont pas craint d'initier des voyants au métier de brossier et ceci dans le but d'augmenter leur production; ils n'ont pas même envisagé que ces voyants, non moins intelligents qu'eux, sauraient, en connaissant le prix d'achat des matières premières et le prix de vente des brosses, apprécier les avantages du métier et, plus tard en tirer parti. Certains d'entre eux n'hésitent pas à user de procédés hypocrites, pour se faire livrer de grandes quantités de matières premières, les plus avantageuses (il est heureux qu'ils n'y réussissent pas toujours) au détriment des camarades dont les petites commandes courrent le risque d'arriver trop tard et de subir de nouvelles hausses. Et, chose révoltante, c'est de les voir répandre leurs produits dans des régions entières et même dans des localités où sont établis d'autres brossiers aveugles. Je prie les camarades qui s'intéressent à notre Syndicat de bien vouloir donner leur avis à cet effet; quant à moi, je dis qu'ils doivent être exclus de notre Association et que nos entrepôts devront ne pas leur fournir la moindre matière.

Je vous prie, cher bienfaiteur, de croire à mes sentiments très respectueux et à ma profonde gratitude

A. MORIN-LACOTAS.

### SI VOUS VOULEZ

RECEVOIR UNE RÉPONSE A VOS LETTRES SANS RETARD

Adressez-les comme suit :

Pour le Journal

Pour les Écoles  
et les Pupilles  
du Comité américain

Pour l'Entrepôt

27, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine

### SEULES

LES LETTRES PERSONNELLES OU DE RÉCLAMATIONS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES  
à M. Brieux, 26, rue Victor-Massé, Paris

## Lettres de nos Camarades

### « Avec de l'intelligence ou de l'habitude »

Orléans, le 17 octobre 1918.

Cher maître,

Nous sommes de retour de Normandie, où nous avons fait un très agréable séjour de deux mois. Il y avait longtemps que je ne m'étais pas payé le luxe de tant d'indépendance. Pas d'automobiles sur ma route; de paisibles vaches seulement qui, beaucoup plus déférantes, se dérangeaient pour me laisser la place. Béni soit le service des Ponts et Chaussées qui a prévu pour la commodité des aveugles la création de bascèles gazonnés tout le long des routes! Voilà enfin une administration prévoyante! Grâce à elle j'ai pu faire le facteur de mon hameau et épargner quelque cinq kilomètres à une factrice qui en avait vingt-cinq à faire par jour et par tous les temps. Ce sont des petites satisfactions que nous chérissons, celles qui consistent à rendre service et à se démontrer à soi-même comme à chacun qu'on peut encore se se rendre utile.

Ah! je vous assure bien qu'un aveugle peut faire énormément de choses à la campagne! Avec de l'intelligence ou de l'habitude, et surtout de la volonté encore et toujours, le domaine des possibilités pour nous est immense. Je m'en suis rendu compte, ayant mis pour cela la main à la pâte et comme j'étais loin d'être du métier, ce qui fut possible pour moi l'est encore bien plus pour celui de la partie. Que les braves garçons qui sortent de la culture se pénètrent donc bien de l'idée qu'ils peuvent y retourner. D'ailleurs, au bout de très peu de temps, ils s'en féliciteront et n'auront besoin de personne pour le leur faire trouver. Mais ici comme partout, peut-être plus qu'ailleurs cependant, il faut la volonté; si la discipline fait la force des armées, la volonté fait celle de l'aveugle. C'est cette vertu qui fait trouver les mille « trucs » de notre métier de non-voyants.

Je m'embauche, cher maître, et je m'en excuse humblement. Je suis même tout

confus d'avoir l'air de vous prêcher de moi cette intention! Vous nous suffisamment dit votre pensée à cet égard. Mais je suis trop heureux de vous démontrer une fois de plus combien vous avez raison.

Permettez-moi, cher maître, de prendre congé de vous en vous présentant mes sentiments très respectueusement renaissants.

MARTIN

### « Au travail! »

Monsieur le Directeur,

Je sais avec quelle bienveillance vous accueillez les essais, si modestes soient-ils, qu'on tente pour faire quelque bien à ces si intéressants blessés aux yeux. Je vous prier de vouloir bien me permettre de vous parler de l'organe de votre journal, de leur faire connaitre comment, frappé moi aussi, je me suis au travail, afin qu'elle eût moins de peine dans ses travaux. Et je vous assure que j'ai été bien récompensé de ma bonne volonté en voyant combien je pouvais faire de choses.

Dès que j'ai eu perdu tout espoir de recouvrer la vue, je me suis résolu à me mettre au travail pour combattre l'oisiveté. C'est pourquoi je viens dire aux camarades qui m'auraient porté à de tristes réflexions, que, comme moi, n'y verront plus que l'oisiveté, qui aigri mon caractère et fait mal à ma santé, de ne pas perdre courage, qu'avec malheur plus sûrement encore que la perte de la vue.

J'ai appris à travailler à la maison à la rééducation de Reuilly, sous la direction d'habiles et indulgents professeurs; j'ai fait un peu de tout: des filets à provisions, des balais, des brosses; mon travail maintient ma bonne humeur; il me rend la vie plus facile et m'aide à supporter la précieuse charge de ma vieille mère, incapable de tout travail.

Je ne me plains pas de mon sort. Après avoir fait tout mon devoir à l'égard de ma mère-patrie, je peux vivre sans inquiétude et estime que ma part de bonheur dans la vie est suffisante et désirable pour tous ceux qui sont plus malheureux que moi.

Fernand GERMA

## Lettres de nos Camarades

### « Je me sens heureux »

Monsieur,

Connaissant votre bienveillance, je viens vous remercier des bonnes paroles et des encouragements que vous nous adressez, à nous qui sommes privés de lumière.

Blessé au début de la guerre, je suis revenu dans ma famille au bout de sept mois de captivité. Je revenais complètement découragé, me demandant à quoi je pouvais être utile désormais.

Au pays je retrouvai une gentille jeune fille qui voulut bien devenir ma compagne. Par ses bonnes paroles, elle releva mon courage, et étant cultivateur je me suis mis au travail, afin qu'elle eût moins de peine dans ses travaux. Et je vous assure que j'ai été bien récompensé de ma bonne volonté en voyant combien je pouvais faire de choses.

Et lorsque je me retrouve le soir auprès de ma compagne avec la satisfaction de la journée bien remplie, je me sens heureux, oui, bien heureux. Et me reportant aux années écoulées, il me semble que je ne suis plus le même homme.

C'est pourquoi je viens dire aux camarades qui, comme moi, n'y verront plus que l'oisiveté, qui aigri mon caractère et fait mal à ma santé, de ne pas perdre courage, qu'avec la bonne volonté on arrive à reconquérir sa place au soleil et de n'être pas un inutile.

ISNEL-DUSSAUD,  
24<sup>e</sup> d'artillerie  
à Carcaillet.  
Pujols-sur-Dordogne (Manche).

### « Avec le temps et la patience... »

Cher monsieur Brieux,

Je vais vous parler de mon travail habitudinal: tout d'abord je vais vous dire qu'à mon petit ménage, c'est moi qui me charge de tous les travaux de la maison et du jardin. A la maison, je peux scier mon bois, le fendre, ranger mes matières premières, les disposer à ma main et dans de bonnes

conditions, fabriquer de petites boîtes pour mettre grains et graines que j'ai récoltés et qui me serviront à ensemencer l'année prochaine.

Au jardin, j'ai suivi la maturité des pommes de terre et je les ai arrachées, des haricots verts et secs, des petits pois, des oignons, des ails, des échalottes, en un mot, tout ce qui concerne le jardinage; et cette petite récolte, je l'ai montée au grenier pour subvenir à nos besoins d'hiver.

Je travaille aussi au rotinage des chaises, quand j'en ai, et je fais des brosses que je vend dans ma commune et dans les communes environnantes; mais il me faut, pour me faire une bonne clientèle, me tracer un chemin à travers la clientèle d'un aveugle d'avant-guerre, ce qui est beaucoup plus difficile; enfin, avec le temps et la patience, je pense pouvoir arriver à un bon résultat et, grâce à vos bons produits et à la bonne qualité de votre chien, je vais arriver à m'attirer une bonne petite clientèle qui, comme je l'espère, deviendra plus nombreuse, et tout le monde me fait des éloges de mon rotinage de chaises et de la fabrication de mes brosses.

(Extrait d'une lettre de Jules Hannequin, à Villabon.)

### Patience et travail

Camps, le 25 août 1918.

Cher monsieur Brieux,

Rentré depuis deux mois auprès de mes parents et ayant fini d'installer mon petit atelier, je viens vous dire, cher monsieur Brieux, combien je suis heureux de pouvoir me rendre utile à quelque chose, car je n'aurais jamais cru qu'un aveugle puisse travailler.

Blessé en 1915 et envoyé en traitement à Lyon, dans l'hôpital de Desgenettes, quand, au bout de deux mois, ma blessure étant guérie, on me proposa de m'envoyer dans une école de rééducation pour apprendre un métier. J'en étais très surpris d'entendre qu'un aveugle pouvait travailler.



# La Fête de la Victoire aux Écoles de Neuilly

N° 2

L'armistice a enfin arrêté les épouvantables sacrifices que la guerre nous a imposés et nous a donné la consécration de la Victoire, si brillamment conquise par les admirables soldats de la France et des Nations alliées.

Nulle part ce triomphe de nos armes ne fut ressenti avec plus de force que dans nos Écoles de Neuilly où tant de braves parmi les braves poursuivent avec une ténacité et un courage admirables la reconstitution d'un avenir qu'une cruelle blessure avait anéanti.

Le Comité français du Permanent Blind a voulu que cette date mémorable fût brillamment fêtée à l'Hôpital 23 bis et, à cette occasion, pour la première fois depuis sa création, les membres du Comité, les élèves, les directeurs et le personnel de l'Ecole se réunirent à la même table, le 23 novembre.

Aux côtés de Mme et de M. Kessler se trouvaient M. Louis Barthou, ancien président du Conseil des Ministres; M. Justin Godart, ancien sous-scrétaire d'Etat du Service de Santé militaire; M. Brieux qui, en ce jour, ne veut être que le Père et le Grand Ami des Soldats blessés aux yeux; M. le Dr Valude, médecin-chef de la Clinique nationale des Quinze-Vingts; tout l'État-Major de l'Hôpital au grand complet.

Mme Webster, retenue par la maladie, avait, dans une lettre charmante, exprimé ses regrets très vifs et très sincères de ne pouvoir assister au dîner.

Le repas fut ce qu'il ne pouvait manquer d'être, c'est-à-dire exquis, puisque sa composition avait été confiée au véritable artiste culinaire qu'est l'ami Darnault. Les vins étaient nombreux et, au moment des toasts, la chaleur communicative était à point.

En termes émus, d'une tenue littéraire remarquable, M. Brieux célébra le premier cette splendide victoire à laquelle les élèves de l'Ecole ont contribué. Leur sacrifice a été grand, mais au moins il n'a pas été inutile.

M. Justin Godart rappelle la ligne de conduite adoptée par lui alors qu'il dirigeait le service de santé militaire. Il se considérait alors comme le mandataire du blessé. Il le sera encore aujourd'hui pour parler en leur nom et dire à M. Brieux toute la reconnaissance que lui ont vouée les mutilés des yeux. Si dans son passage au service de santé des mesures heureuses furent prises pour les aveugles de guerre, c'est grâce à l'intelligente initiative et à la tenace insistante de M. Brieux.

Dire ce que fut l'improvisation de M. Louis Barthou est impossible. Pendant plus d'un quart d'heure ce maître de l'éloquence française tint son auditoire sous le charme. Lui qui fut si cruellement blessé au cœur dans cette guerre il se croit en droit de parler en camarade à des blessés.

En des termes émouvants il dit ce qu'il pensait de Brieux, de la beauté de son œuvre dramatique, de la force de son caractère,

de sa loyauté. Il regretterait de commettre un acte qui ne recevrait pas l'approbation de Brieux. Ainsi la cause des blessés aux yeux ne pouvait être mise en meilleures mains. Il a été le témoin de ce qui a fait depuis 4 ans pour les aveugles et il plaît à lui rendre l'éclatant hommage de sa mérite.

Il dit à Mme et M. Kessler la belle œuvre qu'ils ont accomplie et au nom de tous les élèves il leur remercie du fond du cœur.

Au nom des élèves, le Capitaine Izac remercie M. Brieux, ainsi que Mme M. Kessler. Il dit au Dr Cosse et à tout le personnel de l'Ecole combien tous sont touchés de leur constante sollicitude. En termes fort heureux il exprime trois vœux que ses camarades l'ont prié de présenter.

Au jour proche de la venue du Président Wilson, il demande qu'une délégation d'élèves de l'Ecole lui soit présentée par M. Kessler pour exprimer au Président la reconnaissance des blessés aux yeux pour la généreuse assistance que leur ont apportés les États-Unis.

Le Maréchal Joffre, puis le Maréchal Foch et le Président Clemenceau, élus de l'Académie française, y seront bientôt solennellement reçus. Le Capitaine Izac demande à M. Brieux et à M. Barthou d'obtenir quelques élèves de l'Ecole la grande faveur de pouvoir assister à ces séances de réception.

Enfin il prie M. Barthou d'accepter la mission d'obtenir pour les mutilés et plus particulièrement pour les militaires aveugles une tribune leur soit réservée au jour où les armées feront leur entrée triomphale à Paris et défileraient sous l'Arc de Triomphe. « Nous ne verrons pas nos compagnons d'armes, mais nous entendrons la cadence de leurs pas, le son des clairons. Peut-être percevrons-nous le frémissement de la soie des drapeaux ! »

A ces mots, bien peu, parmi l'auditoire, ont pu retenir leurs larmes.

Au nom de M. Brieux, de M. Justin Godart et au sien, M. Barthou promet au Capitaine Izac de faire tout son possible pour que ses vœux si émouvants et si légitimes reçoivent une entière satisfaction.

Pour terminer M. Kessler prononce une courte allocution en anglais. Son émotion est grande. Son éloquence l'est davantage encore. Il déclare que sa mission n'est pas terminée qu'avec le concours de Mme Kessler il poursuivra jusqu'au bout. Il en fait le serment.

Et cette fête, dont tous gardent le souvenir non seulement pour la forte émotion ressentie mais encore pour la manifestation de la profonde et fraternelle affection de tous aux Écoles de Neuilly, s'est terminée comme il convenait par les chants de la *Bannière Étoile* et de la *Marsaillaise*.

Dr F. COSSE.

